



HANDBALL
CHBV
ADHESION 2019-2020
1ère adhésion Renouvellement

PHOTO ici

Ou la
transmettre
via SMS
(voir avec
secrétariat)

Le dossier incomplet ne sera pas accepté

Renseignements relatifs au futur licencié :

NOM : Prénom : Sexe : F - M
Taille (hauteur en cm)
Latéralité : droitier gaucher ambidextre

Date de naissance : Nationalité :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone domicile
Portable de l'adhérent (majeur) ou du parent qui recevra les informations du CHBV

Adresse mail de l'adhérent (majeur) ou du parent susceptible de recevoir des informations du CHBV:
..... @

Autorisation

OUI - NON **J'autorise le CHBV à photographier ou à filmer mon enfant ou moi-même lors des activités sportives et à utiliser ces images ou vidéos pour la promotion du club ou du handball.**

Attention, tout dossier sans le règlement financier ne sera pas pris en compte : la licence est soumise au paiement dès l'inscription.
Dès la remise de ce document à la secrétaire, surveillez vos mails (antispam) pour finaliser la licence via le logiciel GESTHAND.
Délai de 15 jours MINIMUM entre la réception du dossier papier et la création de la licence.
Seul un licencié peut être convoqué aux matches.

<p style="text-align: center;">Documents à remettre obligatoirement le jour de l'inscription</p> <p><input type="checkbox"/> 1. Le bulletin d'inscription (dont la charte sportive) renseigné et signé</p> <p><input type="checkbox"/> 2. Une copie de la pièce d'identité (<i>sauf si renouvellement</i>)</p> <p><input type="checkbox"/> 3. Une photo d'identité récente (<i>sauf si renouvellement – celle de l'année précédente sera utilisée</i>)</p> <p><input type="checkbox"/> 4. Autorisation parentale (<i>document FFHB</i>) (<i>pour les mineurs</i>)</p> <p><input type="checkbox"/> 5. Un certificat médical OFFICIEL FFHB UNIQUEMENT, à défaut, pour les renouvellements, l'attestation sur l'honneur (document FFHB) et dans ce cas le certificat médical doit être daté au plus tôt au 1^{er}/06/2017)</p> <p>Dossier à retrouver sur https://chbv.kalisport.com/ pour impression.</p>	<p>Mode de règlement :</p> <p><input type="checkbox"/> Espèce, montant</p> <p><input type="checkbox"/> Chèque bancaire montant</p> <p><input type="checkbox"/> CAF ticket loisir, montant.....</p> <p><input type="checkbox"/> Coupon sport, montant.....</p> <p><input type="checkbox"/> Comité d'entreprise, montant</p> <p><input type="checkbox"/> MSA, montant.....</p> <p><input type="checkbox"/> ANCV, montant</p> <p style="text-align: center;">Attention, aucun remboursement ne sera fait en cas d'arrêt de l'activité.</p>
<p>Information :</p> <p>Le CHBV vous informe de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance "individuelle accidents"</p> <p>Le CHBV vous informe de votre droit d'accès et de rectification des informations collectées qui feront l'objet d'un traitement informatique (art. 32.6 – loi n°78-17 du 06/01/1978). Ce droit d'accès s'exerce auprès du secrétariat du club.</p>	
<p>Cadre réservé au CHBV Payé : <input type="checkbox"/>oui <input type="checkbox"/>non</p> <p>Catégorie</p> <p>Fiche adhérent n°</p> <p>Créée ou réactualisée le</p> <p>Observations : <input type="checkbox"/>En cours – <input type="checkbox"/>Validée - <input type="checkbox"/>Qualifiée</p> <p>.....</p> <p>Maillots : (le cas échéant)</p> <p>Taille maillot</p> <p>Taille short</p>	



HANDBALL

CHARTRE SPORTIVE DU CHBV

2019-2020

Cette chartre sportive destinée à **tous les licenciés du CHBV**, a pour objet de fixer les principes génériques de morale, d'esprit sportif, de respect, d'intégrité, de responsabilité individuelle et collective, de conduite personnelle et enfin d'éthique propre à la pratique de son sport dans un contexte local identitaire.

En signant cette chartre, chaque sportif reconnaît s'inscrire dans une démarche véhiculant des valeurs essentielles qui régissent la pratique sportive, auxquelles il se référera lors de toutes les étapes de sa progression au sein du CHBV.

Le CHBV, ses dirigeants et ses entraîneurs s'engagent à :

- Assurer et préparer tous les entraînements quelque soit la catégorie d'âge,
- Etre ponctuel aux entraînements et aux matchs,
- Faire participer les équipes aux compétitions officielles,
- Établir une licence fédérale à tous ses licenciés,
- Informer ses licenciés sur la vie du club (site internet, page Facebook, courrier électronique...),
- Informer, par tous moyens de communications, l'annulation ou l'inversion d'un entraînement ou d'un match suite à l'indisponibilité d'un gymnase,
- Etre le garant du respect envers les licenciés, adversaires, partenaires, dirigeants et entraîneurs.

Les licenciés débutants ou confirmés s'engagent à :

- Se conformer aux règles du jeu,
- Respecter l'arbitre ainsi que ses décisions, adversaires, partenaires, dirigeants et l'entraîneur ainsi que les règles fixées par ce dernier,
- Respecter les locaux, le matériel utilisé,
- Refuser toute forme de violence, de tricherie et de dopage,
- Être maître de soi en toutes circonstances,
- Être loyal dans le sport et dans la vie,
- Être exemplaire, généreux et tolérant,
- Utiliser leurs talents et leurs compétences sportives pour défendre l'esprit et les couleurs du club,
- Participer, dans la mesure du possible, à chaque entraînement et chaque match auxquels ils sont convoqués, équipé de son propre ballon,
- Etre respectueux envers ses adversaires, partenaires, dirigeants et l'entraîneur,
- Ne pas être en retard
- Venir en tenue de sport lors des entraînements et des matches.

Tout licencié, quel qu'il soit, qui ne respectera pas ses engagements et qui se verra infliger une amende par les instances fédérales (fédération, ligue, comité) sera dans l'obligation de s'acquitter de ladite amende. En aucun cas le club ne supportera cette dépense.

TOUT LICENCIÉ QUI NE RESPECTE PAS LA CHARTE SERA CONVOQUÉ PAR LA COMMISSION DE DISCIPLINE. Cette instance disciplinaire peut décider de différentes pénalités adaptées aux motifs qui ont légitimé sa tenue.

Les parents de licenciés mineurs acceptent et s'engagent à :

- Faire participer, dans la mesure du possible, leur enfant à chaque entraînement et chaque match auxquels ils sont convoqués,
- Participer en tant que spectateur aux matches de leur enfant,
- Informer, le plus tôt possible, l'entraîneur de l'absence de leur enfant à l'entraînement et/ou au match,
- Vérifier que l'entraîneur soit présent afin de ne pas laisser le mineur seul dans le gymnase ou dans la rue,
- Venir chercher son enfant à l'intérieur du gymnase,
- Avoir un comportement sportif reprenant les valeurs de cette chartre, ne pas
- Transporter, ou soit transporté par d'autres personnes (parents – dirigeants...), les enfants lors des matches éloignés,
- **Dégager de toute responsabilité** les personnes utilisant leur véhicule personnel en tant qu'accompagnateurs lors du transport de l'enfant sus nommé, pour les sorties organisées dans le cadre des activités sportives de l'association CHBV concernant toutes blessures ou dommages pouvant lui être occasionnés par un éventuel accident ou tout autre événement pouvant survenir.

Les Parents ont la possibilité de devenir **Parents référents**, cela consiste à prendre une licence «dirigeant» et d'être l'interlocuteur privilégié de l'entraîneur ou des officiels, et d'aider pour les différentes tâches pendant une compétition ou en dehors (tenue de la table de marque, chronométreur, administratives....). 2 à 3 parents par équipe minimum serait un nombre acceptable pour une bonne coordination et rotation de l'effectif.

Je souhaite participer bénévolement à la vie du CHBV ou être parent référent (tenue de la table de marque...)

NOM : Prénom :

Lister les propositions d'aide au sein du CHBV

TOUT LICENCIÉ QUI N'AURA PAS TRANSMIS SON DOSSIER D'INSCRIPTION DECLARE COMPLET NE SERA PAS QUALIFIE POUR LES COMPETITIONS ET SERA EXCLU AU BOUT DE 3 SEANCES D'ENTRAINEMENT.

Je déclare adhérer au CHBV et demande à être sur la liste de ses membres et m'engage à me conformer aux statuts et au règlement intérieur du club.

Je soussigné(e) [nom du licencié majeur ou nom licencié mineur + nom(s) responsable légal]

certifie avoir pris connaissance et accepte la CHARTRE SPORTIVE du CHBV.

Vauvert, le

Signature Licencié(e) :

Signature Parent ou responsable légal